



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sommet des deux rives

Question au Gouvernement n° 2092

Texte de la question

SOMMET DES DEUX RIVES

M. le président. La parole est à Mme Monica Michel.

Mme Monica Michel. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, je souhaite aujourd'hui appeler votre attention sur la coopération en Méditerranée. Hier, se tenait à Marseille le sommet des deux rives pour relancer la coopération entre dix pays de la Méditerranée. Quatorze projets ont été retenus pour soutenir la jeunesse et l'innovation, valoriser notre patrimoine et, surtout, construire ensemble une Méditerranée durable sur le plan écologique et sécuritaire.

Le Président de la République a défendu, sur place, hier, à Marseille, la nécessité de construire une compréhension commune. Il a annoncé qu'il reviendrait d'ici à six mois pour vérifier l'avancée de ces projets. Néanmoins, monsieur le ministre, certains d'entre eux ne peuvent pas attendre.

La préservation des ressources de notre mer par la récupération et le recyclage des plastiques doit être assurée le plus tôt possible pour éviter que la faune maritime ne soit mise en péril par ces déchets, ce qui pénaliserait nos pêcheurs et nos sources d'alimentation. La coopération en Méditerranée était au point mort depuis plusieurs années, malgré les propositions fort innovantes de la société civile ces derniers mois.

Il faut que les institutions et les bailleurs de fonds poursuivent leur travail. Je salue donc toutes les initiatives, en particulier l'organisation de ce sommet, à Marseille.

Monsieur, le ministre, pouvez-vous nous éclairer sur l'implication concrète du Gouvernement dans le suivi de ces projets, et la garantie de leur mise en place ? Dans quelle mesure, la France jouera-t-elle un rôle leader dans cette nouvelle coopération afin que la Méditerranée, riche d'une histoire millénaire, puisse à nouveau irradier vers ses multiples ailleurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Madame Monica Michel, vous avez rappelé qu'hier s'est tenu à Marseille le sommet des deux rives, suite à l'engagement pris par le Président de la République à Tunis, au début de l'année 2018. Il a tenu à présider lui-même aux conclusions de ce sommet.

Il y a eu dans le passé de nombreuses d'initiatives visant à la coopération en Méditerranée, comme le processus de Barcelone ou l'Union pour la Méditerranée, mais la nouveauté de ce sommet tient à la large participation de la société civile qui a grandement conçu l'opération.

Certes, il y a eu la réunion des ministres de ce que l'on appelle le cinq plus cinq – cinq pays du nord de l'Afrique et cinq pays du sud de l'Europe qui ont l'habitude de travailler ensemble. Il reste que la société civile, a lancé, à Tunis, à la mi-juin, « l'appel des cent » qui énumérait 260 projets parmi lesquels nous avons pu en sélectionner quatorze pour l'immédiat. Cet appel demandait aussi aux responsables politiques et aux gouvernements de s'engager sur des orientations, ce qui a été fait hier dans un texte que nous avons signé à dix, validé par les représentants de la société civile à Marseille.

Ces engagements sont nombreux, ils sont variés, ils vont de l'éducatif, à la protection des rivages en passant par la ville durable, le traitement des déchets ou l'initiative culturelle. Les quatorze projets devront faire l'objet d'une mise en œuvre très concrète pour aboutir, dans six mois, à un nouveau sommet qui devra valider leur état d'avancement. La France a été chargée d'assurer, par mon intermédiaire, le suivi de l'ensemble de ces dispositifs. Je suis sûr que nous serons au rendez-vous de ces engagements. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Monica Michel-Brassart](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2092

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juin 2019](#)